

Les évolutions du français contemporain – OPALE – 18-19 octobre 2011

Ouverture **Abraham Bengio** (région Rhône-Alpes) et **Xavier North** (DGLFLF)

Conférence inaugurale : Alain Rey

Réflexion sur une langue / réflexion sur le langage

La problématique du français d'aujourd'hui doit-elle s'appuyer sur les relations avec les langues voisines ? Et doit-elle s'appuyer sur la langue du passé ?

La pensée caraïbe ou africaine s'exprime dans une langue enrichie.

Francophonie : nécessaire quand il s'agit de la totalité des usages du monde ; plus discutable quand elle devient une politique.

L'Histoire a rendu une quinzaine de langues capables de dire la pensée au plan mondial (anglais en danger par ses usages, mais aussi met en danger les autres) (même chose pour le français : il est malmené, mais il est malmené beaucoup d'autres langues) (chinois mandarin en passe d'être la première langue parlée, mais sur un territoire plus circonscrit, avec une diaspora non négligeable) (espagnol, arabe, hindi) : toutes ces langues sont des langues écrites ; quel avenir pour les langues non-écrites ? Toutes ces langues qui ont duré sont des langues écrites, et une histoire littéraire.

Nécessité d'une norme, normes spontanées, plurielles, qui font pression sur l'usage de chacun. Inscription dans sa langue non-égalitaire.

Propre de toutes les langues : s'interroger sur la langue, même si l'invention de la linguistique comme discipline est plus récente. La métalinguistique vient se superposer aux usages sociaux, affectifs, psychologiques.

Réalité sociale et de la langue : pas un bon usage, mais des usages, bons (norme) et mauvais (usages sociaux).

Distinguer la langue et les usages de la langue.

La langue est une abstraction ; différence fondamentale entre l'oralité et l'écriture ; pb de l'orthographe : si on se préoccupait plus de l'oral dans l'apprentissage, on aurait moins de problèmes lorsque les élèves passent à l'écriture ; apprentissage oral de la langue : phonétique mais aussi sémantique. Pas de parallélisme entre ortho-graphe et ortho-phonie.

Fonctionnement de la langue et des attitudes face à la langue : essentiel de prendre en compte le rapport à la langue, la conscience linguistique. Ce qui change entre des populations différentes parlant la même langue, c'est l'attitude qu'a dû avoir le pays face à sa langue (Québec/France). L'envahissement de l'anglais publicitaire en Europe est excessif parce qu'il n'y a pas de conscience de la langue (ex mail en français se prononce mél alors qu'au Québec le mot se dirait à l'américaine).

«Langue des banlieues» moyen d'anti-stigmatisation, usage, éléments de langage qui n'affectent pas la langue. Plus inquiet de l'appauvrissement du vocabulaire que de l'emprunt à d'autres langues (mot de verlan qui va remplacer 10 mots).

Grecs : philosophie s'appuie uniquement sur sa langue, pas de linguistique car il n'y a pas de comparaison entre langues, on passe directement de la langue à ses objets. Même chose pour le texte coranique. Poids des discours dans lesquels la langue s'est formée.

Dans l'observation des pratiques la diversité saute aux yeux : variété de nos propres usages, ou autour de nous. Usages idéalisés de la langue (Rivarol) : excès de norme en France, d'autres régions de la francophonie souffrent d'une absence ou insuffisance de norme (Québec, Maurice...). Un des meilleurs dictionnaires d'usages est un dictionnaire des helvétismes fait par un Québécois. La réflexion sur la norme se fait plus hors du centre (Belgique : Grévisse), un dictionnaire des usages et variations ne peut pas se faire

à partir du centre, sinon c'est pervers. Projet global du français québécois en cours (pas un dictionnaire des variantes) ; c'est la bonne voie, mais cela ne suffit pas, il faudrait faire un même travail sur la phonétique (critique de la notion d'accent)

Catégories linguistiques nouvelles qui ont émergé : problématique du nom des langues ; problème pour le français : langues souvent désignées pour le nom d'un Etat. Y-a-t-il un français d'Afrique, d'Amérique du nord ? Noms donnés à des usages et qui sont des affirmations d'identités. Constructions de la langue par rapport à ces écarts : les langues qui se nomment sont celles qui s'éloignent le plus de la langue du centre.

Le français existe, il a une unité indescriptible ; mais il a aussi une diversité, il s'alimente inévitablement : construction d'une pluralité de normes. Etudes des différences nombreuses, mais elles sont souvent monocentriques.

Raisons d'exister d'une langue : Expression humaine et communication (construction d'une communauté de pensée : syntaxe change une vision du monde – vocabulaire – phonétique, ton)

Langue générale, langues de spécialité : Quelles évolutions ?

Les nouvelles pratiques de l'écrit

Jean-Marie Klinkenberg (Belgique) : *Texte et hypertexte*

Linéarité vs multidirectionnalité – Hiérarchisation forte vs faible – Parcours libre ou multidirectionnel

Mais caractéristique de l'écriture : puissance du canal visuel qui nous permet de traiter un grand nombre d'informations ; la langue devient spatiale

L'écriture est une sémiotique mixte : fonctions glossiques (renvoie à des phénomènes langagiers qu'elle note) et non-glossiques (symboliques : capitales, italiques, parenthèses ; iconiques)

Les nouvelles technologies ne font que radicaliser les potentialités de l'écriture qui est spatiale : fonctions symboliques radicalisées (chacun peut créer sa police de caractères - couleurs qui indiquent le lien hypertextuel)

Le texte était déjà un espace ; les nouvelles technologies ont exploité ces potentialités

Modifications aussi d'ordre pragmatique : texte seulement lu, ou modifiable

Explicitation des règles : marques d'espaces, d'alinéas qui peuvent être masqués ou apparaître : surconscience des règles qui président à la production

Pédagogie des nouvelles technologies : on continue à penser l'écriture comme un phénomène linéaire et non spatial.

Conrad Ouelton (Québec) : *Variété du français et des nouvelles formes d'écrit*

Nouvelles technologies : portables au service des plus jeunes ; facebook confond privé et public ; twitter a été intégré dans sa brièveté ; plus à la portée des jeunes ; ordinateur : moyen de penser

Textos, tweets, blogs échappent à la correction normée

Apparition d'usages linguistiques nouveaux : incidences fortes ou mode ?

Incidence sur l'écriture plus que sur la langue ; cyberlangage serait un reflet des compétences en écriture ; à une autre époque celui qui ne savait pas écrire n'écrivait pas ; le fait de s'enfermer dans des séquences courtes modifie la communication ; le fait d'utiliser un ordinateur pour écrire modifie la manière d'écrire. La structure-même des textes change ; changement de la conception de l'écriture : condensation, synthèse, contraintes d'espace modifient la syntaxe et la forme du texte.

Rôle de l'école : les jeunes apprennent dans un autre contexte que leurs maîtres : prendre acte du changement technologique.

Les jeunes écrivent beaucoup, écriture spontanée, multiforme : utiliser les goûts des élèves pour les faire écrire plutôt que de les critiquer ; comment intégrer dans l'écriture toutes les aides sur les NTIC ?

Dan Van Raemdonck et Thylla Nève de Mévergnies (Belgique) : « *Deffence et illustration du clavardage* »

Comment prendre en compte les pratiques d'écriture des jeunes ? Ils écrivent en SMS, chat...

Elaborer une typologie des supports de clavardage et des graphies remarquables.

Blogs persos remplacés progressivement par les réseaux sociaux ; forte présence de la messagerie instantanée et des textos. Une majorité estime ne jamais s'éloigner du français standard, par contre les mêmes sont très négatifs par rapport à la correction de l'écriture sur internet. Plus d'effort porté sur le courriel qui devient plus normé, attention plus importante à l'orthographe qu'à d'autres faits de langue (ponctuation, majuscules) ; l'utilisation des smileys n'est pas perçue comme une déviation.

Le degré d'oralité est différent selon les supports : degré d'oralité plus important sur les mess inst, les sms, chats ; sur les réseaux sociaux, attention plus importante à l'écrit (mais moins que dans les courriel)

Destinataire fait varier le degré d'attention à la langue

Typologie des graphies remarquables : oralisation, abréviation, décoration.

Nécessité de décrire une norme d'emploi en fonction des usages et destinataires pour voir l'évolution des emplois : messagerie instantanée = le plus grand nombre de fautes d'emplois

Bilan : prise en compte de la norme ; intelligence adaptative en matière d'écriture, même si leurs représentations de la norme sont figées ; énorme intelligence adaptative qui peut bouger avec l'âge et avec les nouvelles formes de clavardage.

Au niveau de la pédagogie : nécessité de modifications : reconnaître les différences, inclusion plutôt qu'exclusion ; explosion de l'écrit.

L'observation des pratiques linguistiques

Michel Alessio (France-DGLFLF) : « *Quels enseignements tirer des travaux de l'Observatoire des pratiques linguistiques ?* »

Nécessité pratique et enjeu démocratique : s'intéresser aux pratiques véritables de langue dans le pays.

Quels savoirs sur la langue en France ? Le français soumis à la variation en diachronie et en synchronie ; variation régionale toujours là, mais en régression au plan phonétique et morphologique = tendance à l'uniformisation régionale ; mais variation sociale = uniformisation de certaines évolutions erronées ; on ne sait pas bien nommer ni étudier la variation sociale, alors on la déplace : langue des jeunes... Les jeunes ont toujours eu des pratiques langagières spécifiques. Mais F Gadet fait remarquer que le terme langue des jeunes renvoie surtout aux « quartiers », rupture sociale. Chaque locuteur a des recours diversifiés aux ressources linguistiques, et les jeunes y sont aussi très habiles.

Inciter à une pédagogie de la diversité.

Rapports sociaux que traduit la diversité linguistique.

Derrière les pratiques : visions du monde, projets de société.

Peter Blumenthal (Allemagne-OIF) : « *Le français contemporain en Afrique* » ; banque de données / observation de la presse africaine

Leila Osseiran (Liban) : « *Le franbanais et ses modulations : aspects et valeurs* »
Franbanais : interaction entre deux langues explicites, français et arabe dialectal libanais
Libanismes : passage univoque d'une langue implicite à une autre langue.

Miroirs et prescripteurs

Joanna Nowicki (France-Cergy): « *La langue de bois* »

Terme devenu un lieu commun ; apparu à l'émergence de Solidarnosc ; expression qui vient du polonais ou du russe, de la soviétlangue. En français, l'expression devient polysémique et apparaît dans différents domaines. N° de Hermès (CNRS) : « Les langues de bois »

Réfléchir sur la polysémie du mot ; série de controverses : d'abord une langue dévoyée, à ne pas confondre avec une langue politiquement correcte ; langue formatée pour entraver la conversation ou communication véritable ; langue dévoyée, manipulatoire. En France actuellement sens très affaibli : c'est oublier qu'en démocratie aussi il peut y avoir des manipulations.

Langue de bois perçue comme obsolète ; remplacée par le parler-vrai qui informe en communiquant, langue simple qui parle à tous ; langue de bois des années 80-90 serait devenue impraticable ; mais cela ne veut pas dire qu'on n'utilise pas d'autres formes de langue de bois, le parler-vrai en devient une forme.

Il convient donc d'analyser chaque langue de bois dans sa spécificité / stéréotypes

Phénomène polymorphe et hautement polémique ; pour certains chercheurs elle n'existe pas.

Autre question polémique : son utilité

Approche pluridisciplinaire

Comment ne pas être dupe de la parole de l'autre ? la langue de bois c'est toujours la langue de l'autre

A quel moment se produit la langue manipulée (Philippe Breton) qui entre par effraction ?

Le politiquement correct des sociétés démocratiques joue le même rôle, le lissage crée un leurre qui empêche le débat, vision du monde dangereusement pacifiée et sans violence.

Danger de trop normaliser la langue.

Norme et normes

Jean-Marie Klinkenberg (Belgique) : « *La norme, d'un modèle centré à un modèle polycentrique* »

Le français : ratio démographique alourdi par des facteurs économiques (pays économiquement faibles)

Surévaluation des facteurs géographiques au détriment des facteurs sociaux (comme si les premiers empêchaient la communication et non les seconds)

Se référer à la définition des normes : sociologie/les normes sont associées à des valeurs ; les normes sont l'application pratique de ces valeurs ; mais il peut y avoir distorsion, alors, soit élaboration de nouvelles normes (innovation), soit renforcement des normes par ritualisme (purisme) (Sociologue américain **Merton**) = explication utile à notre époque : distorsion entre normes et valeurs ; crise due à une certaine forme de mondialisation qui a provoqué des mouvements centrifuges, touche pas à mon pote, relations à dimension humaine, ascension par la tertiarisation de la petite bourgeoisie qui est attaquée de plein fouet

Xavier North (France-DGLFLF) : « *La hantise de la transparence* »

Dans un rapport normal à la langue, la langue ne se voit pas ; Barthes « La langue est fasciste ». Pacte que les usagers nouent avec leur langue. Idéal inaccessible : clarté qui relève de l'imaginaire. Français : langue plus codée que d'autres. Les langues ne sont pas transparentes, opacité. Une des caractéristiques de la langue : se faire oublier, parler sans trébucher les mots ; la prescription en langue est hantée par la transparence de la langue afin de faciliter la communication.

Quel rôle peut jouer le prescripteur pour faire « disparaître » la langue ? faire de l'écart une nouvelle norme – devancer l'usage (néologisme)

La concomitance de la norme et de l'usage relève d'une utopie.

Entre prescription et description : les dictionnaires

Jean Pruvost (France) : « *L'avenir des dictionnaires, c'est aussi leur passé* » - le rôle des dictionnaires

Cyberespace, médias, publicité

Marie-José Béguelin (Suisse) : « *L'évolution de la langue à travers les sms (textos). Etude de corpus en milieu plurilingue* »

Corpus suisse collecté par l'Univ cath de Louvain. Répartition par langue difficile. $\frac{3}{4}$: 11-40 ans ; $\frac{1}{3}$: - 30 ans

Plurilinguisme : adaptation aux interlocuteurs ; alternance codique : jubilation à utiliser toutes les langues

Graphies abrégées minoritaires : diversité de ces stratégies abrégées (faire sauter la dernière lettre vs réduire le mot en conservant le squelette consonantique : ms/mais px/peux) → Csq : variation graphique importante

Traits universalisants / traits identitaires

Les textos ne constituent pas un « langage » à part qu'il y aurait lieu de « traduire » Particularités graphiques ne sont novatrices qu'à première vue : procédés qui ont été utilisés depuis longtemps ex prise de notes)

Mais les textos sont quand même révélateurs de certaines évolutions linguistiques. (nickel – t'inquiète – pire – genre...)

Hélène Binette – SPL Secrétariat à la politique linguistique (Québec)

Les Canadiens et les médias : télévision premier média préféré des Canadiens

Même si les Québécois francophones utilisent beaucoup de médias en langue française, évolution vers l'utilisation de l'anglais, concurrence lourde.

Responsabilité des pouvoirs publics : exemplarité

Rapport Payette 2011 : préconise une formation des journalistes à la langue

Organisation de formations et de concours (Des médias et des mots : programme de soutien) (Le triathlon du français : 12 semaines de compétition)

Louise Marchand - Office québécois de la langue française

Pause publicitaire : mise en valeur de la langue française dans les médias primée par l'Office

Quels enseignements pour les politiques de la langue ?

Peut-on, doit-on « intervenir » sur la langue française ?

Bénédicte Madinier (France-DGLFLF) : « *Réflexions sur le dispositif français d'enrichissement* »

Volonté de l'Etat de faire de la terminologie un volet de la politique sur la langue ; non-interventionnisme ; but : compléter le vocabulaire français

Pascaline Dury (France-Lyon) : « *Un exemple : la terminologie de la santé* »

Enjeux multiples : contribuer à clarifier, faciliter la communication des spécialistes de même domaine, de domaines différents, mais aussi des spécialistes et des généralistes, et de ceux-ci avec leurs patients.

Ex. coloscope, coloscopie – urgentiste – pôle hospitalier

Trouver une alternative à des termes anglais ou inspirés de l'anglais

Clivage entre l'oral, emploi courant, et l'écrit auxquels sont plus souvent réduits les termes adaptés en français ; spécialistes plus ouverts aux termes français que les généralistes

Sentiment de besoin néologique

Accompagner l'étude de l'évolution des termes d'une étude des connotations.

Autour de la modernisation de la langue

Marinette Mathey (Suisse) : « *Ce que nous enseignent les erreurs systématiques chez les moins de trente ans ?* »

Questions de corpus. Eclatement de la norme orthographique : inquiétude qui se fait jour.

Erreurs systématiques : comparaison avec l'interlangue de l'apprenant de langue seconde qui s'assortit d'un processus par simplification ; même chose pour l'orthographe : traces de simplification dans l'usage

Apprentissage incident : norme évolue (ex. *le maintient* : verbe/nom) ; en lisant des textes erronés, notre mémoire intègre de nouvelles formes.

Cela veut-il dire que la norme évolue ? La norme subsiste, mais avec deux langues, une pour tous les jours et une pour « le dimanche », phénomène de digraphie, on connaît la langue du dimanche mais on ne l'applique pas tous les jours, et de moins en moins.

Réflexe de l'automobiliste devant un radar : la correction orthographique augmente quand il y a un besoin (concours...) ; on ne peut pas taxer les élèves ou jeunes adultes de dysorthographiques, il faudrait créer un terme : anorthographe

Les enseignants sont plus favorables à l'évolution de l'orthographe que les étudiants, futurs enseignants ; distorsion entre une adhésion à la norme et son application ; norme caduque : l'orthographe correcte n'a plus la valeur qu'elle avait ; la norme subsiste mais n'influence plus les pratiques

Enseignants d'Algérie et Maroc plus favorables que les enseignants des pays du nord à un aménagement orthographique ; simplification drastique de l'orthographe : moyen de maintenir la norme.

Dan Van Raemdonck (Belgique) : « *Les réflexions de la commission orthographe sur la réforme de certains points de l'orthographe grammaticale* »

Rectifications de 90 bien accueillies en Belgique, mais considérées comme insuffisantes, c'était le chemin mais on manquait le but.

Conseil de la langue : fonction politique et sociale – contestation d'une norme élitiste – cout social de l'accord du participe passé : investissement du cours de français à porter ailleurs

NTIC : bouleversement de la norme – pertinence d'une norme pratiquée nulle part ?

Evolutions de la société : travailler à l'économie, économie juste = travailler à des questions qui permettent une facilitation ; instaurer une régularisation

Poids de l'idéologie et de la représentation

Martine Garsou (Belgique) : « *L'impact du décret de féminisation dans le cadre de la politique linguistique* »

93 décret sans sanctions ; mais force symbolique

Arguments sociaux (égalité...) portés par les partisans

Arguments linguistiques portés par les opposants

Impulsion par la hiérarchie influente

Conditions de réussite d'une réforme linguistique : prise de position politique – campagne de sensibilisation – nécessité d'être soutenu par des figures porteuses

Peut-on, doit-on réguler l'emploi de la langue ?

Louise Marchand (Québec) : « *La régulation de l'emploi de la langue française dans le cadre de la francisation des entreprises au Québec* »

Ex du mot-clic : terme diffusé sur Twitter en temps réel (hashtag en anglais mot précédé par #)

Doit-on, peut-on intervenir sur la langue ? La régulation du matériau linguistique fait partie de l'ADN de l'Office ; mission de corriger et enrichir la langue ; faire du français la langue habituelle et normale dans les administrations et entreprises ; dictionnaires terminologiques offerts gratuitement

Deux niveaux d'intervention : normalisation (caractère contraignant auquel l'Office n'a recours qu'en cas important) – recommandation (situations liées à l'usage – pas de caractère contraignant)

François Grin (Suisse) : « *L'instance de politique linguistique face à son public : comment répondre à un locuteur bien intentionné* »

Comment répondre aux demandes des usagers sur la langue ? Désaccords au sein de la Délégation à la langue française de Suisse romande : demande banale émanant d'une lettre (futur exprimé par on va + infinitif) Quelle est la demande sociale sous-jacente ? Arrière-plan de représentations

Etait-il légitime de dire à cet usager qu'il se trompait ? Comment tracer la limite entre un discours savant sur la langue et des usages ? Lien entre une politique de corpus et une politique de statut = les questions de langue ne sont jamais que des questions de langues, le corpus ne serait que le moyen du statut ; position sur cette demande : question du statut de la langue – débat qui renvoie à l'agir communicationnel, langue comme contrat social ; interdépendance entre corpus et statut a changé à cause de la technologie, la mondialisation et le développement des processus de subjectivation – Repenser les liens entre corpus et statut ; si la légitimité est interpellée c'est différent pour le statut (politique de la langue) et pour le corpus (légitimité des incitations et régulations discutables, ne sont légitimes que si elles renforcent le statut)

Question de l'efficacité importante : efficacité de la norme en termes sociaux...

Xavier North (France-DGLFLF) : « *Comment le corps social ressent-il l'intervention de l'Etat ?* »

De manière contrastée, pays attaché à l'Etat mais aussi volontiers anarchiste, libertaire

Forte demande des usagers qui attendent beaucoup des institutions, de l'autorité.

Scrupules, passion française

Seul domaine de nature prescriptive : terminologie (s'impose seulement aux services publics, recommandation sans contraintes pour le grand public)

Loi du 4 août 1994 : Loi Toubon préparée par la gauche, mise en place sous la droite, n'a cessé de connaître des aménagements, des modifications. A l'époque bien reçue, maintenant mentalité moins interventionniste.

Réduction de la langue à une fonction de communication pour des élites (utilisation de l'anglais)

Presse accueille mal les terminologies (ex ardoise comme synonyme possible de tablette mal perçue alors que c'est une traduction fidèle – toile traduction fidèle de web)

Français qui ne parlent pas leur langue dans les communications internationales.

Même nostalgie d'empire chez les ayatollahs de la langue et chez les barons Seillière qui n'emploient que l'anglais.

Conclusion

JM Klinkenberg (Belgique) : évolutions qui ont une portée sociale et pour lesquelles il est nécessaire d'agir vite ; distinction pratique entre corpus et statut qui s'affaiblit : les questions de statuts ne peuvent se traiter que dans chaque pays ; les seules où il est plus facile d'intervenir collectivement sont celles des corpus, mais là, le corps social est très chatouilleux = paradoxe

Politique linguistique chapitre de la politique sociale, voire économique ; que pouvons-nous faire ensemble ? Réaffirmer le droit à la variété culturelle dans le monde et réaffirmer dans chacun de nos Etats les principes d'une société démocratique.

Conrad Ouelon (Québec) : capacité ou nécessité d'adaptation du français aux changements sociaux : les TIC et comment en tirer le meilleur profit dans la didactique – question de la modernisation : féminisation et nouvelle orthographe – nécessité d'une implication gouvernementale – promet de s'y employer très prochainement

Louise Marchand (Québec) : beaucoup de choses à faire ensemble, défis à partager – nouvelle orthographe : entreprendre le processus de simplification pour les nouveaux arrivants et pour les élèves

François Grin (Suisse) : réflexion à reprendre sur les demandes sociales – éclairer les choix possibles

Xavier North (France-DGLFLF) cède la parole pour la conclusion à :

Alain Rey : s'appuyer sur l'institution pour les évolutions – pour la France pas de choix linguistique comme dans les autres pays francophones : situation qui donne au français une puissance et son revers de toute-puissance – énormité du côté symbolique conservateur d'une société imprégnée de créativité anglo-saxonne ; si les Etats-Unis sont dominants sur le plan scientifique c'est à cause de la langue qu'ils ont imposée : pour les non anglophones-natifs communiquer en anglais dans un congrès c'est être dans une situation infériorisée sur les contenus.